

Fête de la chèvre et du caillé doux de Saint Félicien le 06 aout 2023

Bulletin d'inscription & règlement

Bulletin d'inscription à renvoyer à :

Brice Roux - 41 grande rue 07410 SAINT FELICIEN

A renvoyer au plus tard le : 06 MAI 2023

Pour que votre place soit réservée, vous devez :

- Nous renvoyer le bulletin d'inscription dûment rempli
- Joindre un chèque de caution de 50 euros (non encaissé et rendu après la fête)
- Payer les droits d'inscription (3 euros le mètre linéaire x le nombre de mètres souhaités) par chèque à l'ordre du comité des fêtes de Saint Félicien

Raison Sociale :

Nom – Prénom :

Adresse postale :

Mail :

Tél portable : Tél. fixe :

Activité :

Liste des produits exposés :

Branchement EDF : oui non

Nombre de mètres souhaité x 3 euros = euros

Plus de renseignements :

- ❖ Envoyez un mail à : comfestfarcio@gmail.com
- ❖ Téléphonnez au 06 32 95 26 83 ou au 06 76 28 57 95

Assurances

Les exposants doivent obligatoirement contracter auprès d'une compagnie d'assurance une police d'assurance de type responsabilité civile les garantissant contre tous les risques inhérents à l'activité qu'ils exercent lors de la fête. Aucune responsabilité ne pourra être retenue ni de recours engagé contre le comité des fêtes de Saint Félicien en cas d'accident, dommages de toutes natures qui pourraient survenir du fait de l'exposant ou de ses biens.

Mise en place des stands

Les exposants déballetent entre 8 h et 10 h le matin et remballent après 18 h 30. Pour des raisons de sécurité et d'organisation, il est impossible de laisser les véhicules dans l'espace consacré à la fête. (Sauf dérogation)

L'installation des stands doit être faite de manière à ne pas masquer la vue des stands voisins.

Tout un chacun doit respecter l'environnement et se servir des poubelles de tri sélectif prévues à cet effet. A la fin de la fête, les exposants devront rendre leur emplacement propre.

Lu et approuvé,

Prénom – Nom :

Date

Signature